

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**XENUM WELD PRO**

selon 1907/2006/CEE Article 31

Date: 23/07/2012

Page 1/10

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**Nom du produit:** XENUM WELD PRO**Code du produit:** 4120500**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du procédé

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Emploi de la substance / de la préparation:

Traitement de surface de métaux

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:** XENUM N.V.
Steenkaaistraat 17
B – 9200 Dendermonde
Tel: +32 52 22 38 08
Fax: +32 52 22 51 60
e-mail: info@xenum.eu**Personne à contacter:** Peter Tossyn**Numéro d'appel d'urgence:**

+32 479 82 08 08 (During normal opening hours)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1

H222 Aérosol extrêmement inflammable.



GHS07

Eye Irrit. 2
STOT SE 3H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xi; Irritant
R36: Irritant pour les yeux.



F+; Extrêmement inflammable
R12: Extrêmement inflammable.

R66-67: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

Attention! Récipient sous pression.

A des effets narcotisants.

Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage**Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xi Irritant



F+ Extrêmement inflammable

Phrases R:

- 12** Extrêmement inflammable.
- 36** Irritant pour les yeux.
- 66** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67** L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

- 2** Conserver hors de portée des enfants.
- 16** Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23** Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
- 24/25** Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 46** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- 51** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Identification particulière de certaines préparations:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

Classification selon la directive 75/324/CEE:

Extrêmement inflammable

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique: Substances

Indications complémentaires:

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane F+ R12 Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	25-<50%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49	acétone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-<50%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	2-propanol Xi R36; F R11 R67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-<25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane F+ R12 Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	10-<25%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	2,5-<10%

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange de solvants.
Mélange de cire et additif avec gaz propulseur.

Composants dangereux: -

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction: Brouillard d'eau
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone
Mousse résistant à l'alcool

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation:****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression..

Indications concernant le stockage commun:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

106-97-8 butane	
VME	1900 mg/m ³ , 800 ppm
67-64-1 acétone	
VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm
67-63-0 2-propanol	
VME	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
74-98-6 propane	
VME	1800 mg/m ³ , 1000 ppm (Valeur d' Allemagne)
123-86-4 acétate de n-butyle	
VME	Valeur momentanée: 940 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

DNEL

67-64-1 acétone		
Dermique	DNEL Long term-systemic	186 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Acute-local	2420 mg/m ³ (Worker)
	DNEL Long term-systemic	1210 mg/m ³ (Worker)
67-63-0 2-propanol		
Oral	DNEL Long term-systemic	26 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	319 mg/kg bw/day (Consumer)
		888 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	89 mg/m ³ (Consumer)
		500 mg/m ³ (Worker)

PNEC

67-64-1 acétone	
PNEC Freshwater sediment	30,4 mg/kg (Unfind)
PNEC Marine water	1,06 mg/l (Unfind)
PNEC Marine water sediment	3,04 (Unfind)
PNEC Soil	29,5 mg/kg (Unfind)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre AX/P2

Protection des mains:

Gants de protection

Gants résistant aux solvants

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Utiliser une tenue de protection

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:**

Forme: Aérosol
Couleur: Selon désignation produit
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.
Point d'ébullition: -44°C

Point d'éclair: -97°C

Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	365°C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	13,0 Vol %
Pression de vapeur à 20°C:	4 Bar
Densité à 20°C:	0,683 g/cm ³
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	93,0 %
Teneur en substances solides:	7,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	7800 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/l (rat)

67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13900 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/6h	25000 mg/m3 (rat)

Effet primaire d'irritation:**de la peau:**

Pas d'effet d'irritation.

des yeux:

Effet d'irritation.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Toxicité****Toxicité aquatique:****67-64-1 acétone**

EC50	8800 mg/l (Daphnia magna) 8300 (96h) mg/l (Fish)
------	---

67-63-0 2-propanol

LC50 (24h)	9714 mg/l (Daphnia magna)
LC50/96h	9640 mg/l (Pimephales promelas)
LOEC (8 days)	1000 mg/l (algae)

Persistence et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:**Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Recommandation Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**No ONU**

ADR, IMDG, IATA UN1950

Nom d'expédition des Nations unies

ADR 1950 AÉROSOLS
IMDG AEROSOLS
IATA AEROSOLS, flammable

Classe(s) de danger pour le transport**ADR**

Classe 2 5F Gaz.
Étiquette 2.1

IMDG, IATA

Class 2.1
Label 2.1

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

Dangers pour l'environnement:

Marine polluant: Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Indice Kemler: Attention: Gaz.
-
No EMS: F-D, S-U

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Indications complémentaires de transport:**ADR**

Quantités limitées (LQ) 1L
Catégorie de transport 2
Code de restriction en tunnels D

"Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales:****Directives techniques air:**

Classe	Part en %
NK	50-100

VOC-CH 93,00 %

VOC-EU 635,2 g/l

Danish MAL Code 3-1

Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique: Research & Development**Acronymes et abréviations:**

RID:	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
MAL-Code:	Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)
DNEL:	Derived No-Effect Level (REACH)
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent